

Communiqué
Pour diffusion immédiate

CORRECTION - INNERGEX ANNONCE LA CLÔTURE DU FINANCEMENT DU PROJET SOLAIRE HILLCREST EN OHIO, ÉTATS-UNIS

LONGUEUIL, Québec, le 7 mai 2020 – Innergex énergie renouvelable inc. (TSX : INE) (« Innergex » ou la « Société ») est heureuse d'annoncer la clôture d'un financement de construction, d'un engagement de financement au partage fiscal, de même qu'une facilité de prêt à terme de 7 ans pour le projet solaire photovoltaïque Hillcrest de 200 MW situé dans le comté de Brown en Ohio. Au total, le financement de 191,8 M\$ US (270,9 M\$ CA) a été mené par le groupe Électricité et énergie de CIT et comprend MUFG et Mizuho, ainsi que Wells Fargo en tant qu'investisseur participant au partage fiscal. Le projet a été acquis en octobre 2018 d'une coentreprise composée d'Open Road Renewables, LLC et MAP Energy, LLC, les développeurs initiaux du projet Hillcrest.

« L'obtention du financement d'Hillcrest est une étape importante, et nous sommes très heureux des termes de l'accord que nous avons conclu », a déclaré Michel Letellier, président et chef de la direction d'Innergex. « Cet accord confirme la forte capacité d'Innergex à mobiliser des fonds importants, même dans le contexte économique le plus difficile que l'on ait connu depuis des décennies. Nous apprécions le soutien et la confiance témoignée par nos prêteurs et notre investisseur participant au partage fiscal tout au long du processus. La construction d'Hillcrest a commencé au début de l'année et progresse bien. Nous avons mis en place des plans et des mesures d'urgence pour faire face à tout problème qui pourrait survenir en raison de la pandémie actuelle, et à moins qu'un décret ne soit promulgué pour arrêter la construction, Hillcrest devrait être mis en service d'ici la fin de l'année. »

Le coût total de la construction devrait s'élever à environ 279,5 M\$ US (394,8 M\$ CA) et sera financé en partie par un prêt à terme pour la construction de 82,0 M\$ US (115,8 M\$ CA) et un crédit-relais contracté dans le cadre de la participation au partage fiscal de 109,8 M\$ US (155,1 M\$ CA) fournis par un groupe de prêteurs composé de CIT Group, MUFG et Mizuho. Innergex financera le solde restant de 87,7 M\$ US (123,9 M\$ CA). Au moment de la mise en service commerciale, le groupe Énergie renouvelable & finance environnementale de Wells Fargo financera la participation au partage fiscal qui sera utilisée pour rembourser le crédit-relais contracté.

« Nous sommes très heureux de soutenir à nouveau Innergex alors qu'elle continue d'accroître son portefeuille de projets d'énergie renouvelable », a déclaré Mike Lorusso, directeur général et chef de groupe pour la division Électricité et énergie de CIT. « Innergex réalise de grandes avancées dans le développement de l'énergie renouvelable et CIT est fière de jouer un rôle dans la poursuite de cette croissance. »

Le projet devrait bénéficier d'un crédit d'impôt à l'investissement (« CII ») fédéral d'environ 30 % de la valeur admissible du projet. Hillcrest devrait produire une moyenne à long terme brute d'environ 413,3 GWh et un BAIIA ajusté prévu de 10,7 M\$ US (15,1 M\$ CA) en moyenne pour les cinq premières années d'exploitation.

Un contrat d'achat d'électricité à long terme a été signé en novembre dernier avec une société américaine ayant une cote d'investissement de première qualité et la vente devrait débuter lorsque le parc solaire aura été mis en service commercial. Innergex est tenue de ne pas divulguer les modalités de l'entente avant que l'autre partie n'ait rendu l'information publique.

À propos d'Innergex énergie renouvelable inc.

Innergex croit en un monde dans lequel de l'énergie renouvelable abondante favorise des communautés plus saines et encourage le partage de la prospérité depuis maintenant 30 ans. À titre de producteur indépendant d'énergie renouvelable qui développe, acquiert, détient et exploite des centrales hydroélectriques, des parcs éoliens et des parcs solaires, Innergex est convaincue que la production d'énergie à partir de sources renouvelables ouvrira la voie à un monde meilleur. Innergex exerce ses activités au Canada, aux États-Unis, en France et au Chili et gère un important portefeuille de 68 actifs de haute qualité en exploitation d'une puissance installée nette de 2 588 MW (puissance installée brute de 3 488 MW), dont 37 centrales hydroélectriques, 26 parcs éoliens et cinq parcs solaires. Elle détient également une participation dans sept projets en développement d'une puissance installée nette totale de 301 MW (puissance installée brute de 385 MW), dont deux installations sont présentement en construction, et des projets potentiels qui en sont à différents stades de développement d'une puissance brute totale de 7 115 MW. Son approche de création de valeur pour les actionnaires est de générer des flux de trésorerie constants, de présenter un attrayant rendement ajusté au risque et de distribuer un dividende stable.

Mise en garde sur les mesures financières non conformes aux IFRS

Certaines mesures mentionnées dans le présent communiqué ne sont pas des mesures reconnues en vertu des IFRS, et sont donc susceptibles de ne pas être comparables à celles présentées par d'autres émetteurs. Innergex est d'avis que ces indicateurs sont importants, car ils offrent à la direction et aux lecteurs de l'information supplémentaire sur les capacités de production et de génération de liquidités de la Société, sa capacité à maintenir les dividendes actuels et à les augmenter et sa capacité à financer sa croissance. De plus, ces indicateurs facilitent la comparaison des résultats pour différentes périodes. Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS.

Les références au « BAIIA ajusté » dans le présent document visent le résultat net (perte) auquel est ajouté (duquel est déduit) la charge (le recouvrement) d'impôt, les charges financières, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, le montant net des autres (produits) charges, la quote-part (du bénéfice) de la perte des coentreprises et des entreprises associées et le (profit net latent) la perte nette latente sur instruments financiers. Le montant net des autres produits lié aux CIP est inclus dans le BAIIA ajusté. Innergex estime que la présentation de cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société. Les lecteurs sont avisés que le BAIIA ajusté ne doit pas être considéré comme un substitut au résultat net, déterminé conformément aux IFRS.

Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs

Afin d'informer les lecteurs des perspectives d'avenir de la Société, le présent communiqué de presse contient de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, notamment la stratégie commerciale d'Innergex, les progrès du développement, financement et de la construction du projet solaire photovoltaïque Hillcrest de 200 MW situé dans le comté de Brown en Ohio et d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques (« informations prospectives »). Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de termes comme « approximativement », « peut », « pourra », « pourrait », « croit », « s'attend », « a l'intention », « devrait », « planifie », « potentiel », « projet », « anticipe », « estime », « prévu » ou « prévoit », ou d'une terminologie comparable selon laquelle certains événements auront lieu ou non. Il représente les estimations, les projections et les attentes de la Société à l'égard d'événements, de résultats ou d'événements futurs en date du présent communiqué de presse.

L'information prospective comprend l'information prospective financière ou les perspectives financières, au sens des lois sur les valeurs mobilières, telles que la production et le BAIIA ajusté prévu afin d'informer les lecteurs de l'impact financier potentiel de l'éventuelle mise en service des projets en développement. Cette information peut ne pas être appropriée à d'autres fins.

Étant donné que les énoncés prospectifs portent sur des événements et des conditions futurs, ils sont de par leur nature assujettis à des risques et incertitudes inhérents. Les résultats réels pourraient différer considérablement des résultats actuellement prévus en raison de plusieurs facteurs et risques, notamment les risques liés au secteur de l'énergie renouvelable en général comme la mise en oeuvre de la stratégie, à la capacité de développer les projets conformément aux délais et budgets alloués, aux ressources en capital, aux instruments financiers dérivés, à l'admissibilité aux CIP et aux crédits d'impôt à l'investissement (« CII »), à la conjoncture économique et financière actuelle, à l'hydrologie et aux régimes des vents, à l'irradiation solaire, à la construction, à la conception et au développement de nouvelles installations, au rendement des projets existants, aux défaillances d'équipement, au taux d'intérêt et au risque de refinancement, aux taux de change, à la variation du cours du marché de l'électricité, à l'effet de levier financier, aux clauses restrictives ainsi qu'aux relations avec les services publics. Les lecteurs doivent savoir que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les activités ou les résultats financiers d'Innergex figurent dans la notice annuelle d'Innergex qui peut être consultée sur le site Internet de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

L'information prospective qui figure dans le présent communiqué de presse repose sur certaines attentes et hypothèses clés de la Société. Le tableau qui suit présente l'information prospective qui figure dans le présent communiqué de presse, ainsi que les principales hypothèses utilisées pour établir cette information et les principaux risques et principales incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents de ceux exprimés dans cette information.

Principales hypothèses	Principaux risques et incertitudes
<p>Coûts de projets estimés, obtention des permis prévue, début des travaux de construction, travaux réalisés et début de la mise en service des projets en développement ou des projets potentiels</p> <p>La Société peut faire (dans la mesure du possible) une estimation de la puissance installée potentielle, des coûts estimés, des modalités de financement et du calendrier de développement et de construction pour chaque projet en développement ou projet potentiel fondée sur sa grande expérience en tant que promoteur, en plus d'information sur les coûts internes différentiels ayant un lien direct avec le projet, les coûts d'acquisition de sites et les coûts de financement, lesquels sont éventuellement ajustés pour tenir compte des prévisions de coûts et du calendrier de construction fournis par l'entrepreneur en ingénierie, approvisionnement et construction (IAC) dont les services ont été retenus pour le projet.</p> <p>La Société fournit des indications tenant compte d'estimations sur sa position stratégique et sa position concurrentielle actuelles, ainsi que sur les calendriers de réalisation et les progrès de la construction de ses projets en développement et de ses projets potentiels, que la Société évalue compte tenu de son expérience en tant que promoteur.</p>	<p>Incertitudes au sujet du développement de nouvelles installations</p> <p>Exécution par les principales contreparties, par exemple les fournisseurs ou entrepreneurs</p> <p>Retards et dépassements de coûts dans la conception et la construction des projets</p> <p>Capacité à obtenir les terrains appropriés</p> <p>Obtention des permis</p> <p>Risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement</p> <p>Capacité d'obtenir de nouveaux CAÉ ou de renouveler les CAÉ existants</p> <p>Inflation plus élevée que prévue</p> <p>Approvisionnement en matériel</p> <p>Fluctuations des taux d'intérêt et risque lié au financement</p> <p>Risques liés aux CIP ou CII américains, modifications des taux d'imposition des sociétés américaines et disponibilité du financement par capitaux propres</p> <p>Risques d'ordre réglementaire et politique</p> <p>Catastrophe naturelle et cas de force majeure</p> <p>Relations avec les parties prenantes</p> <p>Risques liés à la croissance et au développement des marchés étrangers</p> <p>Résultats du processus de demande de règlements d'assurance</p> <p>Acceptation sociale des projets d'énergie renouvelable</p> <p>Capacité de la Société à mettre en oeuvre sa stratégie visant à créer de la valeur pour ses actionnaires</p> <p>Défaut d'obtenir les avantages prévus des acquisitions réalisées et futures</p> <p>Changements du soutien gouvernemental à l'accroissement de la production d'électricité de sources renouvelables par des producteurs indépendants</p>

Principales hypothèses	Principaux risques et incertitudes
<p>Production prévue</p> <p>Pour chaque installation, la Société détermine une production moyenne à long terme d'électricité, sur une base annuelle, pendant la durée de vie prévue de l'installation (PMLT). Elle se fonde sur des études d'ingénieurs qui prennent en considération plusieurs facteurs importants : dans le secteur de l'hydroélectricité, les débits observés historiquement sur le cours d'eau, la hauteur de chute, la technologie employée et les débits réservés esthétiques et écologiques; dans le secteur de l'énergie éolienne, les régimes de vent et les conditions météorologiques passées et la technologie des turbines, et pour l'énergie solaire, l'ensoleillement historique, la technologie des panneaux et la dégradation prévue des panneaux solaires. D'autres facteurs sont pris en compte, notamment la topographie des sites, la puissance installée, les pertes d'énergie, les caractéristiques opérationnelles et l'entretien. Bien que la production fluctue d'une année à l'autre, elle devrait être proche de la PMLT estimée sur une période prolongée.</p> <p>La Société estime la PMLT consolidée en additionnant la PMLT prévue de toutes les installations en exploitation dont elle consolide les résultats. Cette consolidation exclut toutefois les installations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.</p>	<p>Évaluation inadéquate des ressources hydrauliques, éoliennes et solaires et de la production d'électricité connexe</p> <p>Variations des régimes hydrologiques et éoliens, ainsi que de l'ensoleillement</p> <p>Risque d'approvisionnement en matériel, y compris la défaillance ou les activités d'exploitation et d'entretien imprévues</p> <p>Catastrophes naturelles et cas de force majeure</p> <p>Risques politiques et réglementaires affectant la production</p> <p>Risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement affectant la production</p> <p>Variabilité du rendement des installations et pénalités connexes</p> <p>Disponibilité et fiabilité des systèmes de transport d'électricité</p> <p>Litiges</p>
<p>BAIIA ajusté prévu</p> <p>Pour chaque installation, la Société estime le résultat d'exploitation annuel en ajoutant au (déduisant du) bénéfice net (perte nette) la provision liée à (le recouvrement de) la charge d'impôt, les charges financières, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, le montant net des autres charges, la quote-part (du bénéfice) de la perte des coentreprises et des entreprises associées et le (profit net latent) la perte nette latente sur instruments financiers.</p>	<p>Se reporter aux principales hypothèses, principaux risques et principales incertitudes mentionnés sous « Production prévue »</p> <p>Dépendance envers les CAÉ</p> <p>Fluctuations des produits de certaines installations en raison du cours du marché (ou du prix au comptant) de l'électricité</p> <p>Fluctuations affectant les prix éventuels de l'électricité</p> <p>Changements dans la conjoncture économique générale</p> <p>Capacité d'obtenir de nouveaux CAÉ ou de renouveler les CAÉ existants</p> <p>Charges d'entretien imprévues</p>
<p>Admissibilité aux CIP et aux crédits d'impôt à l'investissement (« CII ») et point de basculement attendu de la participation au partage fiscal</p> <p>Pour certains projets en développement aux États-Unis, la Société a effectué des activités sur place et hors site dans le but de les rendre admissibles pour la pleine valeur des CIP ou des CII et ainsi d'obtenir des participations au partage fiscal. Pour évaluer l'admissibilité potentielle d'un projet, la Société tient compte des travaux de construction réalisés et du moment où ils ont été réalisés. Le point de basculement attendu pour les participations au partage fiscal est déterminé en fonction des PMLT et des produits de chaque projet et est assujéti en outre aux risques connexes mentionnés ci-dessus.</p>	<p>Risques liés aux CIP ou CII américains, modifications des taux d'imposition des sociétés américaines et disponibilité du financement par capitaux propres</p> <p>Risques réglementaires et politiques</p> <p>Retards et dépassements de coûts dans la conception et la construction des projets</p> <p>Obtention des permis</p>

Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans l'information prospective sont fondées sur des hypothèses raisonnables, les lecteurs de ce communiqué sont mis en garde de ne pas se fier indûment à cette information prospective, car il n'existe pas de garantie qu'elle s'avère correcte. Les énoncés prospectifs sont présentés à la date du présent communiqué et Innergex ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser publiquement les énoncés prospectifs pour tenir compte de nouveaux renseignements ou d'événements futurs, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Pour plus de renseignements

Jean-François Neault
Chef de la direction financière
450 928-2550, poste 1207
jfneault@innergex.com
www.innergex.com

Karine Vachon
Directrice – Communications
450 928-2550, poste 1222
kvachon@innergex.com